

Zeitschrift: Actio : un magazine pour l'aide à la vie
Herausgeber: La Croix-Rouge Suisse
Band: 95 (1986)
Heft: 3

Artikel: Les premiers pas
Autor: Mismirigo, Francesco
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-682146>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Comment l'intégration est pratiquée

Les premiers pas

Dès leur arrivée en Suisse, les demandeurs d'asile sont confrontés aux réalités de l'intégration. L'apprentissage de la langue est en général le problème à régler en priorité. Les enseignants qui travaillent dans les centres d'accueil recourent à des méthodes pédagogiques modernes et efficaces.

Francesco Mismirigo

Les demandeurs d'asile, logés au centre des Avants, arrivent le plus souvent directement de leur pays. Le problème primordial est celui du français, qu'il leur faut apprendre. Dans l'impossibilité de travailler les trois premiers mois qui suivent leur arrivée en Suisse, les demandeurs d'asile peuvent profiter de ce «temps mort» pour apprendre les rudiments de notre langue.

Les collaborateurs de la CRS qui travaillent dans ces centres sont également chargés d'assurer la scolarisation des enfants. En règle générale, ces collaborateurs sont tous enseignants eux-mêmes, assistants sociaux ou animateurs habitués à s'occuper de personnes confrontées à des difficultés d'existence. Actuellement, il n'existe pas de cours spécifiques pour ceux qui désirent

se spécialiser dans l'assistance aux réfugiés. Ils doivent donc faire leur apprentissage sur le terrain ou accumuler les expériences dans les centres.

Souvent, les enseignants engagés par la Croix-Rouge suisse ne connaissent pas la langue des demandeurs d'asile auxquels ils ont affaire. D'autre part, étant donné le peu de temps dont ils disposent et vu toutes les difficultés sociales et culturelles qui peuvent naître au contact des réfugiés, les enseignants doivent adopter des méthodes d'enseignement simples et efficaces. Une de ces méthodes, appelée «Gattegno», est basée sur la composition et l'identification des couleurs. Pour essayer de comprendre l'application de cette méthode, nous nous sommes rendus dans deux classes du centre des Avants, l'une com-

posée de Zaïrois et l'autre de Turcs. L'enseignement selon cette méthode fonctionne de la manière suivante: chaque couleur correspond au son d'une voyelle ou d'une consonne. Si, par exemple, la couleur noire ■ correspond au son de la lettre-phonème «p» et si le rouge ■ correspond au phonème «a», l'association noir-rouge, noir-rouge ■ ■ ■ donnera «papa».

Dans le centre vaudois, on a également recours au système plus sophistiqué des réglettes colorées et de longueurs différentes. Chaque réglette représente une partie du discours: sujet, verbe, préposition, article, etc...

Evidemment les deux méthodes ne sont efficaces que dans la mesure où l'on maintient les mêmes symboles. Après avoir enseigné la prononciation des mots, l'enseignant explique aux réfugiés leur signification, en évitant de recourir au dictionnaire.

Durant leur séjour au centre d'accueil, les demandeurs d'asile reçoivent les informations nécessaires concernant les problèmes qui les regardent de près, comme les possibilités de travail ou de logement. Ils sont en outre préparés aux réactions de la population locale, qui n'est pas toujours bien disposée à leur endroit. A ce propos, le centre

des Avants a organisé une rencontre avec la population, dans le but de faciliter les contacts entre Suisses et réfugiés et d'assurer un certain échange d'idées. De telles rencontres devraient être généralisées, car c'est grâce à une connaissance réciproque que l'on pourra abattre le mur qui sépare la population locale des demandeurs d'asile. La méconnaissance engendre souvent des peurs inconscientes, des méfiances, des antipathies voire la haine, et alimente l'hostilité. Les œuvres d'entraide qui s'occupent de réfugiés, comme la Croix-Rouge suisse, ne peuvent ignorer les ressentiments de notre population. Il est de ce fait important de connaître et pouvoir prévenir des réactions xénophobes injustifiées.

Rappelons enfin que la Croix-Rouge suisse n'intervient pas dans les demandes d'asile, ni dans les décisions d'acceptation ou de refus des demandes. Son seul objectif est d'accueillir et d'assister les demandeurs, de leur garantir un traitement humain dans le respect de la dignité humaine et de faire vivre ensemble, dans un monde le plus humain possible, des personnes de races et de cultures différentes. □

